

COMITE ENVIRONNEMENTAL

COMPTE RENDU RÉUNION DU 11 AVRIL 2022

Personnes présentes :

CHAISY Benoît
DANDO Joseph
DREUX Rémi
FOURCADE André
GAGNEPAIN Jean -Loup
GARNIER Yves
GRAVE-LAGAE Dominique
GUYARD Luc
LAPORTE Alain
LARIBE Daniel
LEYMARIE DEMERLINE Dorothée
MEDJKA Kyrian
MOREY Yves
PEDROT Mathilde
QUANTIN Christiane
THOMAS André
VEYRAT DAL DEGAN Julie

Élus présents :

CLECH Cédric, Maire de Tonnerre
ORGEL Emilie, 1ère Adjointe
EL BACHIR Nicole
FICHOT Jean-François
GERTNER Philippe
LENOIR Pascal
LETRILLARD Laurent
PION Jocelyne
TOULON Sylviane

Absents excusés :

CHAUMAT Evelyne
DROUVILLE Michel
GUILLON Alain
MONNOYER Eric
ROMANO Sébastien

Présence en observateur de Mr DROSSON de l'Yonne Républicaine.

Après la vérification de la bonne réception du compte-rendu du 7 février 2022 celui ci est approuvé.

Le travail des groupes ayant donné lieux a une série de questions transmises à Monsieur Le Maire, celui-ci ainsi que plusieurs élus, ont répondu au cours de cette réunion.

L'intervention prévu de Sébastien ROMANO, CPE Lycée PO Chevalier d'Éon, représentant des Eco-délégués, excusé, est relayé par Sylviane TOULON qui nous informe de la possibilité de participer au programme du **FORUM DE LA JOURNÉE VERTE du 24 mai 2022** et surtout l'après-midi de 13h à 17h afin de soutenir leurs actions et faire connaître Le Comité Environnemental de Tonnerre avec des stands de sensibilisation à la sauvegarde de l'environnement.

De 8h à 10h il est prévu de nettoyer Le Pâtis, de 10h à 12h des conférences sont organisées.

Réponses et questions posées :

1) Comme nous en avons parlé en précédentes réunion, le comité se propose d'assister en amont aux réunions à propos des projets d'innovation ou de restauration de locaux de la ville et autres gros projets afin d'apporter un autre regard sur les esquisses de projets, notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique (chauffage, isolation), les énergies renouvelables et neutres en CO2.

Ce but est aussi de pouvoir donner un avis consultatif aux projets, notamment celui de la maison des associations (ex-école des Lourdes) pour que cela ne soit pas trop tard comme pour le Cinéma. Est-ce possible et de quelle façon ? Après participation aux réunions esquisses projets en mairie, le représentant fera une restitution lors du Comité suivant.

Proposition d'association d'un membre du Comité en phase Esquisse ESQ

Rémi DREUX est désigné, mais en fonction des projets et des propositions faites par la mairie une concertation ou d'autre personne pourront également assister à tour de rôle.

2) Y-a-t'il eu une modification concernant le classement des zones inondables depuis la création du chenal qui a dû modifier ou atténuer les risques ? (incidence sur le bâtiment B9, ou d'autres zones)

Aucun impact du bras de dérivation sur le classement des zones – document établi par les services de l'État. (2012)

Jean-François FICHOT représentant la SMBVA nous précise que les nappes phréatiques sont en baisses et que la qualité des eaux est détériorée.

3) Pourquoi les voies navigables du canal ne sont plus entretenues ?

Sollicitation de VNF à ce sujet par la municipalité en 2021.

Le Comité peut demander un entretien avec un responsable VNF pour avoir des explications.

4) Y-a-t'il un projet de passerelle (un projet serait en cours d'étude au collège ?) ou d'aménagement du passage existant longeant la départementale pour sécuriser la sortie du collège pour les élèves et les vélos ?

Pas de travaux envisagés sur ce tronçon.

Le Comité peut proposer un dossier concret et viable pour ne pas accroître la dangerosité des déplacements à la sortie du collège et d'une façon plus générale présenter des aménagements (marquage au sol par exemple) sur la ville entière. Un groupe dédié à ce sujet particulier devra être mis en place.

Il est précisé par Mr Lenoir que le budget voirie 2023 pourra tenir compte des conclusions du Comité.

5) Est-il possible d'installer des miroirs supplémentaires à certaines sorties de route, notamment, la Rue des Fontenilles où la visibilité est moindre, et concernant cet endroit d'ajouter un panneau sens interdit visible pour les automobilistes descendant la ville ?

Le panneau sens interdit a été commandé – à voir pour les miroirs compte-tenu du secteur sauvegardé.

6) Possibilité de modification du sens des stationnements en épis devant l'Hôpital Marguerite de

Bourgogne afin que les voitures se garent en marche arrière pour avoir plus de visibilité lors du départ du stationnement. (Comme le stationnement vers la poste)

Bonne idée, toutefois le marquage est réalisé par des pavés différents ce qui nécessite une réfection totale du trottoir – A voir donc en fonction des priorités et en concertation avec TAC (Tous Au Château) qui prend en gestion l'exploitation de l'Hôpital Marguerite de Bourgogne.

Est évoqué la possibilité de proposer en concertation avec TAC la plantation d'un sapin en bordure de la place Marguerite de Bourgogne qui sera utilisable ç chaque période de fêtes de Noël (plutôt que de couper et d'acheter un grand sapin chaque année).

7) Est-il prévu d'effectuer un marquage au sol afin d'inciter le respect envers les personnes circulant en vélo ?

Dossier évoqué le 31 mars, il faut faire des propositions de plans à l'Agence Territoriale Routière de CD89.

Cf question 4 pour proposer un dossier.

8) Est-il prévu de mettre en place des ralentisseurs sur les axes principaux de Tonnerre (dont le centre-ville) de type coussins berlinois, pour limiter les pointes de vitesse ?

Ces coussins sont peu chers et démontables et peuvent donc être testés sur certains tronçons. Il existe d'autres solutions que le Comité peut proposer dans un dossier à transmettre à la mairie.



Des études et des capteurs de vitesse sont installés et déplacés pour mesurer le nombre de véhicule dépassant la vitesse autorisé. Les résultats seront transmis au Comité après avoir installé un capteur sur les tronçons évoqués en Comité, à savoir rue Claude Aillot, rue de l'Hôpital, rue du Pont, avenue de Montabaur, rue Georges Pompidou, avenue Aristide Briand et Avenue Alfred Grévin.

9) Est-ce possible d'envisager, en prolongation du passage pour piéton situé en face de la Médiathèque, de marquer un chemin pour la traversée du parking pour les piétons ? (Dans certaines villes un marquage peint en couleur sur le sol est également fait pour laisser l'accès une fois par mois un jour de week-end pour les rollers ou vélos, interdit au stationnement ce jour là)

Proposition de réorganisation du parking à étudier pour gagner des places et garantir la sécurité entre le lycée et la médiathèque. Budget voirie 2023.

10) Est-il prévu d'améliorer les parkings et de créer plus d'espaces pour les abris vélos à divers endroit de la Ville (Hôpital, collège, lycée, la poste, Auchan, Leclerc (incitation pour la prise en charge par les centres commerciaux), Mairie, piscine, cascade et port de plaisance) ?

Faire des propositions pour le budget 2023 pour les sites à la charge de la Ville.

11) Des abris bus sont-ils prévus pour abriter les lycéens ou collégiens du soleil et de la pluie lorsqu'ils attendent ?

Un abri-bus avait été prévu au collège dans le cadre de la construction de la cité éducative entraînant une réorganisation de l'espace devant le collège. Pas d'étude effectuée pour l'installation d'abri-bus pour le lycée.

Il semblerait que la raison invoquée soit que les étudiants n'attendent pas le bus, à faire confirmer cependant par les délégués.

12) Est-il possible de faire passer tous les poids-lourds (semi-remorques, bus) en dehors des rues du centre ville ?

Pour l'instant, le projet de pôle multimodal pour les bus derrière la gare est repoussé car la SNCF ne souhaite pas céder les terrains vides et identifiés comme nécessaires pour mettre en œuvre ce pôle.

La possibilité de faire passer les semi-remorques par Junay a déjà été évoquée (études faites avec des caméras embarquées dans des camions) la faisabilité n'est pas possible.

13) Est-il envisageable d'aménager un parcours de Santé dans la forêt en se servant du matériel déjà existant et devant être enlevé vers le chenal (Le Champs de Lame) où doit être installé un Bike-Park ?

Bonne idée, voir avec l'ONF la faisabilité. Organisation possible d'une réunion Comité/Ville/ONF.

14) Qui s'occupe des déchets sauvages ?

Compétence de chaque commune.

Une application mobile est en cours de projet pour signaler les objets ou endroits de dépôt afin qu'il y ait une intervention ciblée et rapide.

15) Quelles sont les essences de bois dans la forêt ?

Jean-François FICHOT nous annonce ces chiffres :

546 HA peuplée pour la futaie:

chêne sessile 60 %

chêne rouvre 11%

hêtre 12% le long de la voie ferrée

charme 14%

alisiers cormiers trembles

ins laricio 3%

Le taillis est constitué de charmes pour 80%

L'exploitation, l'entretien et tous les autres sujets pourront être développés avec l'ONF.

Nous pourrons également, après concertation, voir les personnes souhaitant participer plusieurs étant attachés à ce sujet.

Cédric CLECH nous rappelle qu'afin d'aller dans le sens du recyclage les mobile-home abîmés du camping ont été mis aux enchères via le site des domaines pour être vendus.

Cela confirme bien que la Ville souhaite promouvoir toutes les actions de recyclage et est sensible aux questions environnementales.

Cédric CLECH interpelle le Comité concernant les problèmes liés à l'augmentation des frais énergétiques de la commune. La tarification est en hausse et il convient de prendre des mesures pérennes et viables d'économies d'énergies.

Pascal LENOIR nous précise que les charges d'énergie avoisinaient les 500 000€ les années passées et dans le budget prévisionnel elles sont déjà prévues pour 750 000€ et devraient largement dépasser si nous ne faisons rien.

Concernant l'électricité ce budget est en partie utilisé à 60 % par les bâtiments et 40 % par l'éclairage.

Il s'agit d'un sujet lié à l'environnement et le Comité Environnemental doit rapidement donner son avis.

Plusieurs aspects sont envisagés et je vous propose d'y réfléchir et de **nous réunir rapidement dans la salle du conseil de la Mairie** pour en discuter et donner notre avis consultatif à la Commune.

Je vous rappelle les enjeux :

Possibilité de couper l'éclairage dans la ville de 23h à 6h économie de 90 000€.

Ne plus éclairer la déviation.

Passage en LED des éclairages, économie de 100 000€ mais investissement à faire.

Plusieurs options sur l'éclairage sont évoquées, notamment la possibilité de le conditionner au passage des véhicules/piétons grâce à des détecteurs infrarouges.

D'autres pistes sont envisageables, n'hésitez pas à les mentionner soit par mail soit de vive voix lors de notre prochaine réunion.

Les échanges ont mis en évidence des économies possibles sur le chauffage excessif dans certains endroits et là encore, il nous faut être tous vigilants et ne pas hésiter à faire remonter des informations voire des aberrations.

D'autre part, vous pouvez noter que nous nous réunirons les 2 mai 2022 et 4 juillet 2022 à 18H à la Salle Marland afin de poursuivre notre travail de groupe et faire remonter régulièrement des projets et questions concernant notre environnement.

Ghislaine GERTNER
Présidente du Comité Environnemental